



Bureaux Nationaux

5 rue de la Haye – Le Dôme – 95703 Roissy CDG Cedex

☎ : 01.41.56.04.08 / ☎ : 01.41.56.04.02

☎ : 01.41.56.04.19 / ☎ : 01.41.56.04.09

Courriel : bncgtairfrance@free.fr / e-mail : bnugictaf@free.fr
<http://www.cgtairfrance.com> / <http://ugictcgtairfrance.com>



N° 08 - Roissy, le 11 février 2010

Déclaration de l'Administrateur CGT et UGICT-CGT au Conseil d'Administration d'Air France du 10 février 2010

Le plan « NEO » se décline de manière coordonnée dans les entreprises et compagnies du groupe.

Le concept de « spécialisation » présenté comme thérapie au déferlement subventionné des low cost Ryanair et Easy Jet se traduit dans les faits par une redéfinition appliquée du rôle des compagnies Britair et Régional. Le « débasement » programmé de 400 salariés à travers l'hexagone pousse les feux d'une fracture sociale sans précédent.

Cette restructuration, destinée à contrer les low cost, tend à se mettre en place contre l'avis des personnels et sans moyens industriels appropriés, notamment en matière de flotte.

Dans ce combat à armes inégales, la CGT et l'UGICT voient un risque de disparition pure et simple de ces entreprises. Les plans sociaux qui s'ensuivraient verraient alors plusieurs milliers de salariés rejoindre au Panthéon de la déréglementation nos feu collègues d'Air Liberté, d'AOM, d'Air Littoral, etc...

Les stratégies de repositionnement libéral appartiennent aux directions d'entreprise. Les salariés n'ont pas à en faire les frais. La crise est la résultante de comportements spéculatifs inacceptables. Les vrais responsables courent toujours...

Certaines catégories de salariés ne s'y trompent pas puisque des passerelles vers la filiale à bas coûts Transavia seraient d'ores et déjà proposées à des Personnels Navigants Techniques, mais pas aux conditions Transavia.

Face à cette restructuration en profondeur de notre modèle économique et le risque pour leur emploi, encouru en premier lieu par les salariés des filiales régionales (Britair, Régional, City Jet), la CGT et l'UGICT-CGT revendiquent la création, dans un premier temps, d'une unité économique et sociale avec la maison mère qui permettrait à terme l'intégration pure et simple des salariés.

Concernant la situation de la compagnie Air France, nous revendiquons un cadre de négociation s'ouvrant :

- A l'Exploitation sol, sur la base de la préservation des bassins d'emploi de proximité, par le maintien et le développement d'un haut niveau de prestations et de qualité de service.
- A l'Exploitation vol, sur le respect du rôle fondamental du PNC en matière de sécurité des vols, en pleine polémique sur cette question, par le maintien d'un nombre d'hôtesse et de stewards conséquent.

Pascal ZADIKIAN
Administrateur salarié, Elu CGT et UGICT- CGT